



COMPTE RENDU REUNION GROUPE D'ECHANGE AFFAIRES MARITIMES – 11 mai 2010 à PARIS

« La technicité doit être reconnue pour tous les personnels des affaires maritimes »

Du 23 février au 11 mai 2010, voilà le temps qu'il aura fallu pour enfin entrer dans le vif du sujet, à savoir : « la technicité aux Affaires Maritimes et la formation ». Compte tenu de l'ignorance par la DRH de nos métiers, seul le premier point a pu être abordé.

L'intersyndicale a exigé, dès le début de la réunion, qu'il y ait de la part de l'administration un engagement ferme et rapide attestant une reconnaissance de la technicité de nos métiers. L'intersyndicale a également prévenu qu'elle ne tolérerait pas les pressions et les menaces de certains DML à l'égard des personnels actuellement dans le mouvement. L'intersyndicale a également déclaré caduque et juridiquement irrecevable l'instruction ULAM sur laquelle s'est appuyée la DRH dans sa lettre aux préfets. Les personnels aujourd'hui ne sont pas dans l'illégalité, ils travaillent et appliquent l'ARTT qui leur est destinée. Si des sanctions étaient prises le conflit ne pourrait que se durcir et se traduire par une saisie du tribunal administratif.

Après une suspension de séance demandée par l'intersyndicale, celle-ci a annoncé qu'il ne doit pas y avoir d'éclatement des services des Affaires Maritimes pour traiter de la technicité de nos métiers, elle a exigé de l'administration cette reconnaissance dans les plus brefs délais.

Le débat s'est ensuite engagé sur les fiches métiers remises en début de réunion par le représentant de la DRH, monsieur Malfilâtre. Leur lecture a montré une méconnaissance grave de nos métiers et révélé à la fois une DAM sans ambition et coupé de la DRH.

Les OS ont dû expliquer à l'administration ce qu'était au quotidien notre travail. A la fin de la réunion monsieur Malfilâtre a demandé aux OS d'adresser à la DAM et à la DRH les fiches complétées des corps des IAM, contrôleurs et syndics.

Monsieur Malfilâtre a déclaré que pour lui la réunion avait été fructueuse. Il a ajouté que pour sa part il reconnaissait que nos missions multiples sont des missions à spécificités techniques, sans pour autant être convaincu que la branche administrative puisse avoir une part de technicité.

Une nouvelle réunion doit être programmée très prochainement

Celime Mentalecheta, pour l'intersyndicale